

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 07/11/11



Association des Etudiants
en Médecine de Marseille
Faculté de Médecine
27 boulevard Jean Moulin
13005 Marseille
Tel/Fax : 04-91-32-45-43
contact@aem2.org
www.aem2.org

Association des étudiants en Médecine de Marseille

AEM2 - Association à but non lucratif selon la Loi de 1901
- Représentée au **CROUS**, au **CE&CA** de la Faculté de Médecine, au **CEVU&CA** d'Aix Marseille Université
- Membre de l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France, ANEMF

www.aem2.org

Personnes Présentes:

Adela Mahboubi, Présidente
Amélie Saib Secrétaire générale
Pierre Thibaud, Trésorier
Rémy Artz, VP Publications
Laura Artigaud, Représentante D2
Julien Aubert, VP Tutorats
Florian Mourre, VP ANEMF
Renaud Argence, VP Tutorats
Fabien Boulanger, VP informatique
Lucie Parocco, VP Echanges
Corentin Théron, VP Soirées

Hélène Jourdain, VP Tutorats
Hugo Metge, VP Ronéos
Julien Maquet, VP Représentation
Laure Austruy, VP SGS
Pauline Duvant, VP Animation

Personnes absentes :

Emmanuel Garcia, CS
Simon Bessis, Représentant D3
Guillaume Lano, représentant élus
Paul Lemièrre, Représentant Elus
Ludovic Giraud, CS

Pierre et Adela sont modérateurs

Ordre du jour:

- membre d'honneur : **Gérald Muller**
- Démission **Aurélien Steneck**
- modifications statutaires
- Présentation des **CM**
- Elections
- IFMSA : stage de D2 à l'étranger, **SCOPE, SCORE**
- ANEMF: études médicales, externats
- Animation : **Week end SKI** et **WED**
- Santé Globale et Solidarité : **Téléthon, Semaine SI, Noël dans les hôpitaux**

- Soirée de Noël / **GALA**

-Membre d'honneur : Gerald Muller

Adela : J'aimerais vous présenter un nouveau membre d'honneur, vice trésorier de l'AEM2 2006 2007 à titre posthume. C'est lui qui a développé le Téléthon comme on le connaît aujourd'hui et il a accompli beaucoup pour l'association des étudiants en Médecine c'est pourquoi conscients que ce titre ne le ramènera pas nous souhaitons lui rendre hommage.

Hazel reçoit le certificat de membre d'honneur.

-Démission du VP SGS : Aurélien Steneck

Lors du Conseil d'administration du 10 octobre 2011 Aurélien Steneck, VP SGS a présenté sa démission pour des raisons personnelles expliquées en CA. Sa lettre de démission a été reçue et lu par la présidente de l'AEM2, Adela Mahboubi. Sa démission a été acceptée à l'unanimité des membres du conseil d'administration de l'AEM2.

-modifications statutaires :

art. 6 : dans les conditions d'adhésion à l'AEM2 il était écrit : "s'acquérir d'une demande écrite et signée, ainsi que de la cotisation annuelle" à remplacer par "remplir et signer la fiche d'adhésion et s'acquérir de la cotisation annuelle."

art.11 alinéa 1 : "conseil d'université aix marseille II" remplacé par "conseil d'Aix Marseille Université "

alinéa 3 : "sur des sujets concernant la représentation étudiante [...] la participation active de tout le conseil d'administration, sauf raison valable, est nécessaire..." remplacé par "sur des sujets concernant la représentation étudiante [...] la participation active de tout le conseil d'administration, sauf raison valable présenté en Conseil d'Administration, est nécessaire..."

article 12 : "vice président ronéo" remplacé par "vice président aide aux études"

article 15 : ""il fait ouvrir tout compte en banque..." remplacé par "il fait ouvrir ou fermer tout compte en banque..."

Article 20 : ajout "les compétences de l'Assemblée générale ordinaire sont les mêmes que celle de l'Assemblée générale extraordinaire."

Les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.

-présentation des CM :

Noemie Daurelle et Thomas Bourrelly CM téléthon

Anouk CM Fac durable

Aurelien Steneck CM solidarité

George et Malik Hôpital des nounours

Fabien CM Langue des signes

Elections universitaires :

Julien : (VP représentation) je vais vous représenter Ahmed le CM élections qui fait un boulot formidable pour nous représenter.

Dates des élections 28 et 29 novembre au conseil d'université. Les 3 universités d'Aix

AEM2 - Association à but non lucratif selon la Loi de 1901

- Représentée au **CROUS**, au **CE&CA** de la Faculté de Médecine, au **CEVU&CA** d'Aix Marseille Université

- Membre de l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France, ANEMF

www.aem2.org

Marseille vont fusionner pour donner AIX MARSEILLE UNIVERSITE. Plus grosse université de France, les étudiants vont être dans les conseils qui la dirigent. 5 étudiants vont élire le président de l'université.

On compte sur vous pour venir voter, et nous soutenir tout au long de l'année.

Ahmed (CM élections) : L'université c'est le regroupement de toutes les facultés que vous connaissez sur aix marseille même Gap Avignon et Arles. L'enjeu c'est que l'université dirige nos facultés, à l'université il y a 2 grands conseils le CA et le CEVU conseil consultatif qui proposent, discutent d'aménagement de modifications (examens, sport universitaire...)

Au CEVU 16 élus étudiants siègent et au CAi il y en a 5 élus on prend les décisions finales.

Le souci c'est que vous élisez n'importe qui, vous élisez des gens qui n'assistent pas au CA ça ne marchera pas bien.

Les associations étudiantes montent des projets et demandent des fonds à l'université c'est grâce à eux qu'on fait tourner nos associations, nos projets. (FSDIE)

J'espère que vous avez bien compris les enjeux, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

On va avoir besoin d'aide avant les élections parce qu'on n'est pas assez nombreux si vous voulez participer, venez vous inscrire en donnant vos coordonnées au local de l'AEM2.

N'oubliez pas de venir voter le 28 29 novembre.

Julien Maquet : INTERASSO est une liste locale donc attendez vous à ce qu'il y est pleins de monde le 28 et le 29 avec des discours nationaux très puissants et renseignez vous sur le programme interasso que soutiennent les associations.

Par exemple sur interasso il y a le secteur des droits qui travaillent beaucoup et toutes les autres filières.

détails pratiques : il y aura une urne en salle 9 et une en amphitheâtre PACES, carte d'identité ou carte d'étudiant obligatoire pour voter. Vous pouvez faire une procuration. La procuration sera disponible dans les locaux de l'AEM2, de l'AE2P et dans la page du prochain tract.

Stages D2 à l'étranger

L'été de la D2 possibilité de faire un stage à l'étranger du 1er juillet au 31 août, valide n'importe quel stage que vous ayez choisi en début d'année pour cette période

2 formules:

-**destination proposée** (pays, ville et hôpital déjà défini avec plus ou moins le choix du

service selon les destinations, douzaine de pays proposés (senegal, cameroun, niger, mali, cambodge, madagascar, usa, japon, vietnam, roumanie, tunisie...)

Si vous avez envie de partir à un endroit précis que la fac ne propose pas (ou vous avez peur de ne plus avoir de choix), vous pouvez trouver vous même un stage. (=destination libre)

Possibilité de s'inscrire pour les deux, si votre destination libre n'est pas retenue, vous pouvez toujours essayer en destination proposée

15% de la promo qui peut partir 2 formules comprises (60 environ chaque année)

Formule libre pas de quota, (suivant le nombre de dossier le bureau des RI se réunira en janvier pour le décider)

Le reste ce sera des formules proposées

ex 10 libre, 50 proposée

choix par ordre de mérite pour les destinations proposées

C'est sur classement mais pas besoin d'être bien classé, tout le monde a sa chance, parce que tout le monde ne veut pas partir et certains annulent quand ils n'ont pas le pays qu'ils veulent, L'année dernière même la dernière du classement est parti, bien sûr c'est pas forcément la destination que tout le monde veut.

Dates

note d'information sur le tableau des D2 et sur le site de la faculté fin novembre début décembre

Dossier à rendre avant le 15 janvier:

information basiques

une lettre de motivation

+destinations libres

- un courrier avec l'accord du chef de service dans l'hôpital concerné, pour la même période du 1er juillet au 31 août

- un courrier d'acceptation du doyen étranger (l'hôpital doit être un CHU)

Il faut donc prendre contact avec le service et la faculté qui vous intéressent au plus tôt!

janvier sélection des destinations libres

Début février AEM2 simulation, et communiquera la liste des pays disponibles et le nombre de places disponibles, on ne peut pas les connaître avant

Mi février choix

à la fin rapport de stage à rendre pour le 31 sept (possibilité de les consulter les rapports des années précédentes au bureau des RI avant pour avoir une idée de où on veut partir, ou loger,... N'hésitez pas à contacter le bureau des relations internationales si vous avez des questions)

voilà après aussi savoir que si vous voulez partir il faut poser 20-21 j de congés en septembre.

Tout à vos frais (avion, logement tout ça) on vous trouve juste le lieu de stage

AEM2 - Association à but non lucratif selon la Loi de 1901

- Représentée au **CROUS**, au **CE&CA** de la Faculté de Médecine, au **CEVU&CA** d'Aix Marseille Université

- Membre de l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France, ANEMF

www.aem2.org

Après la réunion de janvier sur le nombre de formules libre, ils étudieront au cas par cas les demandes de bourses mais partir comme si pas de bourses.

Sinon pour les p2, l'été de la D1 vous pouvez faire des stages cliniques et de recherche d'une durée d'un mois dans presque tous les pays. C est les stages IFMSA, inscription fin mai de la p2 donc j'en parle pas tout de suite, donc venez me voir au local de l'AEM2 si vous voulez plus d'info.

Malik : c'est un stage en plus de tout ce que tu fais pendant l'année ?

Lucie : non c'est un stage que tu aurais du faire dans tous les cas en France et il sera validé comme un stage en France.

Fille rousse : on nous avait dis que par rapport aux gardes c'était plus possible de partir ?

Lucie : il faut se renseigner au bureau des Relations internationales.

Morgan : prise en charge au niveau financier ?

Lucie : non !

Lucie Fages : En ce moment on est entrain d'étudier pr voir pour les gardes, faire un systeme à 4 externes de garde por l'été au lieu de 5.

ANEMF :

Remboursements LCA 2011

Remboursements des frais supplémentaires occasionnés par le report de l'épreuve de LCA des ECN 2011 :

Ministère de la santé refuse

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : le président de la conférence des doyens devait centraliser les dossiers, or maintenant il refuse de le faire.

Affaire au point mort, l'ANEMF pense à engager une action en justice contre le MESER.

Décret du 10 août 2011

Qu'est-ce que ça change ?

Validation de la DCEM4 avant le passage des ECN

Passage des ECN uniquement si DCEM4 validée

Taux de redoublement et commission pour autoriser le redoublement

Statut d' « auditeur » pour les DCEM4 redoublants

Revendications de l'ANEMF : suppression du statut d'auditeur et commission APRES la publication des résultats des ECN.

Réforme des ECN

Actuellement : 9 dossiers cliniques rédactionnels et 1 épreuve de LCA.

Dans le nouveau décret : suppression du terme « rédactionnel » et du nombre de dossiers.

Maquette proposée par l'ANEMF d'après les sondages : 6 dossiers cliniques rédactionnels (60%), LCA (10%), TCS, QCM/QROC.

Les ministères veulent une informatisation des ECN pour 2015.

Redoublement de la D4 :

Statut d'auditeur pour les D4 qui redoublent accès aux services de la fac mais pas au crous (bourses...)

Revendications de l'anemf commission de redoublement siège après la publication des résultats des ECN et que le statut d'auditeur n'existe pas.

Validation de la D4 décret avant on savait après avoir passer les ECNS si on avait valider sa D4, avec la réforme, la D4 va être valider avant le passage des ECN.

Taux de redoublement qui sera fixé et une commission qui examinera au cas par cas si les raisons de redoubler sont bonnes.

LMD médecine

L'ANEMF suit la réforme des études médicales et contribue aux maquettes afin de ne pas « subir » la réforme.

DFGSM (« Licence médecine ») mis en place.

DFASM (« Master médecine ») en train d'être réfléchi au ministère et à l'ANEMF.

Sélection à l'entrée de la PACES

Question avancée par le ministère afin de réduire les effectifs en PACES.

Sondage le mois dernier : les étudiants marseillais se sont positionnés contre.

Pas encore de position à l'ANEMF...

Pour répondre au sondage : aem2.org → Les études → PACES

Animation :

WES : pauline : prix entre 175 et 185 euros dedans tous ce

Il y a environ 130 places. Sachant que les bus étant de 70 personnes mais d'autres personnes pourront monter en voiture.

C'est vraiment sympa d'y aller !

WED : sûrement du 3 au 9 juin. Sûrement en corse comme les 2 années précédentes.

Divers :

Mardi prochain soirée patinoire prix 6euros50.

2 ème semestre une ou 2 sortie au lasergame ça sera le soir moitié prix.

Questions :

Les places c'est pour les P2 D1 ?

Pauline : pour tout le monde.

SGS :

événements premier quad :

- Semaine de la SI 18 au 23 novembre : vente de produit de commerce équitable.

- Téléthon : du 22 novembre au 3 décembre sur 2 semaines, j'ai besoin de vous !

conférence le 23 novembre : VP en charge de la recherche de l'AFM. Important pour se renseigner sur les avancés de la recherche.

23 au 25 vente de gâteaux crêpes goodies dans les centres commerciaux.

28 Novembre : tournois poker contrée : avec une petite animation à la fin.

Levée des feuilles dans l'amphi PACES

Entre midi et 2 sur la places d'Estienne d'Orves 25 géant.

Jeudi 1 au 3 stand de prises de tension dans les centre commerciaux. J'ai besoin d'énormément de monde

Il va y avoir une tombola et vente dans les amphis.

Faites pleins de gâteaux crêpes...

- Film débat le mardi 6 décembre : professeur spécialisé dans les maladies tropicales. Film débat sur la médecine sans frontière.
- Noël dans les hopitaux : inscriptions apres le telethon à l'IPC. J'ai besoin de pas mal de monde. On fera de l'animation dans l'hopital en collaboration avec la ligue de lutte contre le cancer.
- Panier bio : s'inscrire la semaine précédente et réception en fac dentaire de 13h à 14h30 le mardi. Profitez en pour manger des fruits et légumes !

Soirées Noël et Gala :

La soirée de Noël à lieu le jeudi 8 décembre au bazar élection de miss Noël.

GALA : le vendredi 9 mars ça sera dans une grande salle : le New Vaufrèges.

Il va aussi y avoir un spectacle aussi avant la soirée, n'hésitez pas a venir nous voir si ça

AEM2 - Association à but non lucratif selon la Loi de 1901

- Représentée au **CROUS**, au **CE&CA** de la Faculté de Médecine, au **CEVU&CA** d'Aix Marseille Université

- Membre de l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France, ANEMF

www.aem2.org

vous intéresse. Il se déroulera dans l'amphithéâtre Maurice TOGA juste avant la soirée.
Courant décembre séance de visionnage de la vidéo du GALA pour vous donner une idée de ce qui s'est déjà fait les années précédentes.

La séance est levée à 19h33.

De tout ce qui a été mentionné précédemment, il en a été dressé le présent procès verbal qui a été lu et signé par le secrétaire général.

Fait à Marseille le 07/11/11.

Adela Mahboubi, Présidente de l'AEM2

Amélie Saib, Secrétaire générale